



AU GREZ de l'Info

FÊTE DE SAINT-GEORGES

23. 24. 25 AVRIL 2010

PAGE 13 - 14



Thème :
Environnement
Page 9 - 10 - 11 - 12

40

1 Mars 2010 |

**Bulletin communal
de Grez-Doiceau**



NUMÉROS DE TÉLÉPHONE GÉNÉRAUX

- Secrétariat: 010/84.83.21
 - Affaires socio-culturelles, Sports: 010/84.83.22
 - Hall omnisports: 010/45.68.91
 - Finances: 010/84.83.40
 - Patrimoine, comptabilité: 010/84.83.42
 - Etat civil: 010/84.83.32
 - Milice, Carte d'identité et Passeport: 010/84.83.36
 - Population: 010/84.83.33
 - Permis de conduire: 010/84.83.34
 - Commerce ambulancier, Etrangers: 010/84.83.35
 - Travaux publics: 010/84.83.54 et 81.90
 - Eco-conseillère: 010/84.83.55
 - Urbanisme, Aménagement du territoire: 010/84.83.58 et 43
 - Permis d'environnement,
 - Cimetières: 010/84.83.52 et 53
 - ALE: 010/84.83.13
 - École communale: 010/84.83.60
 - Police: 010/84.83.70
 - Espace social: 010/84.83.25
 - Espace Jeunes: 010/86.76.28
 - CPAS secrétariat: 010/84.80.80
 - Service social: 010/84.80.85 à 87
 - Académie de Musique: 010/84.00.83
 - Bibliothèque à Nethen: 010/88.12.06
 - Office du Tourisme (OT): 010/84.83.47
- www.otl-grez-doiceau.be

NUMÉROS DE TÉLÉFAX GÉNÉRAUX

- Finances: 010/84.83.49
- Population : 010/84.83.39
- Travaux: 010/84.83.59
- Services administratifs: 010/84.83.29
- Police: 010/84.83.79
- CPAS: 010/84.80.84
- Espace social: 010/84.83.38

Le saviez-vous ?

Lors de vos paiements à l'Administration communale pour tout type de document, un bancontact est mis à votre disposition. Par souci de sécurité, nous vous invitons à favoriser ce mode de paiement.

Copyright

Administration communale de Grez-Doiceau - Office du Tourisme - Michel Poelmans - Lizzie Pardon - UCP - Brigitte Vannueten

ACCESSIBILITÉ DES SERVICES

Les bureaux sont accessibles tous les jours ouvrables de 9h à 12h. Les bureaux de l'Etat civil et Population (entrée au 1, chaussée de Jodoigne) sont aussi accessibles le mercredi de 14h à 17h et le vendredi de 13h30 à 16h30. Une permanence administrative est assurée le samedi par les services Etat civil, Population, Travaux publics et Urbanisme de 9h à 12h.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

- Pompiers: 010/45.34.34
- Centre anti-poisons: 070/24.52.45
- Centre de brûlés: 071/44.80.00
- SWDE - Service de garde: 078/15.22.33
- Electricité - Télédistribution: 078/78.78.00
- SOS Pollutions 24h/24: 070/23.30.01
- Poste: 010/84.42.30
- SAVU (Enlèvement des animaux perdus, morts, blessés ou malades): 0900/10.112

EN CAS D'URGENCE

Service médical d'urgence: 100
Police fédérale: 101
Ambulance Croix-Rouge: 105
Odeur de gaz: 0800/87.087
Police locale: 010/84.83.83
Médecin de garde:
010/84.05.55

Attention

Par décision du gouvernement fédéral, à partir du 1^{er} avril 2010, le prix des cartes d'identité électroniques s'élève à 14,50 €. Le prix pour les Kids-ID (cartes d'identité enfants) reste à 4,25 €



Vous cherchez une place d'accueil près de chez vous pour votre enfant de moins de 3 ans ?

Le Service des Accueillantes d'enfants conventionnées de l'Intercommunale Sociale du Brabant wallon (ISBW) propose d'accueillir votre enfant, âgé de moins de 3 ans, chez des accueillantes travaillant à leur domicile dans **vo**tre commune.

Le Service est agréé par l'ONE et son projet d'accueil a reçu une attestation de qualité en janvier 2006. Votre participation financière est calculée en fonction de vos revenus (barèmes ONE).



Si vous avez besoin d'une place d'accueil pour votre (futur) enfant, n'hésitez pas à prendre contact avec notre service. Tél. : 081 /622 758 ou 759 ou 735 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h ou par courriel : saec@isbw.be.

Toutes les informations se trouvent également sur le site : www.isbw.be.

éditorial

La biodiversité représente l'ensemble des êtres vivants présents sur Terre et les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Cela comprend la diversité au sein d'une même espèce, entre les espèces et dans les écosystèmes.

L'Organisation des Nations Unies a proclamé 2010 « Année internationale de la biodiversité ». Ce n'est pas par hasard si l'ONU cherche à alerter l'opinion publique sur l'état et les conséquences du déclin de la biodiversité dans le monde.

Car même si la prise de conscience de l'importance de la lutte contre le réchauffement global se généralise auprès des populations, la préservation de notre environnement ne doit pas se limiter à ce seul élément.

L'enjeu environnemental qui nous préoccupe aujourd'hui est bien plus vaste.

Notre planète a connu au cours de sa longue histoire plusieurs phases d'extinctions massives des espèces vivantes. La dernière, il y a près de 65 millions d'années, a vu notamment disparaître les derniers dinosaures.

A la différence des extinctions préhistoriques, celle que nous connaissons aujourd'hui est due à la pression humaine sur les écosystèmes.

La déforestation, la surexploitation des ressources naturelles, la chasse et la pêche excessives, la pollution des sols, la contamination des rivières et des océans, la raréfaction des milieux naturels entraînent la disparition des animaux et des végétaux qui y vivent.

Cependant, là où la préservation ou la régénération des milieux naturels est assurée, on constate le maintien ou le retour de la biodiversité. Par conséquent, rien n'est inéluctable.

Nous avons tous un rôle à jouer dans cette lutte dont l'enjeu n'est autre que la survie de la planète. C'est pourquoi il importe que nous agissions tous, en adaptant ou en abandonnant certains comportements, ou encore en adoptant d'autres.

Les pouvoirs publics, par leur rôle moteur et exemplatif, doivent être les fers de lance de la conscientisation et de la modification de ces habitudes.

La commune de Grez-Doiceau s'engage résolument : construction de pistes cyclables inter villages, achat de vélos et de véhicules électriques, placement d'un récupérateur de chaleur au hall omnisports pour économiser l'énergie, mise en place d'ampoules basse énergie dans les éclairages publics, fourniture d'électricité verte pour les services communaux et du CPAS, isolation renforcée des bâtiments, remplacement du désherbage chimique par des méthodes plus respectueuses de la nature, création d'une ressourcerie, intensification des actions développées par le plan communal de développement de la nature etc.

Toutes ces mesures contribuent à relever le défi majeur qui marquera ce 21ème siècle et les siècles à venir : l'indispensable transformation en profondeur de nos sociétés afin de réconcilier développement humain et préservation de la vie sur Terre.

Pour le Collège communal,
Roland Vanseveren,
Echevin

Le PCDR redémarre... et à vive allure !

Un nouvel auteur de projet a été désigné.

Différentes réunions sont et seront programmées tout au long de l'année 2010 avec la commission, les groupes de travail mais aussi les habitants.

Rappelons que l'objectif principal de ce programme est avant tout un lieu d'expression des habitants afin qu'ils puissent proposer des projets à réaliser sur le territoire de Grez-Doiceau dans des domaines tels que l'aménagement et la création d'espaces publics, la mise en valeur du cadre et du milieu de vie, l'aménagement et la création de voiries...

Durant les mois d'avril, mai et juin, la commission se rencontrera une fois par mois et, à partir de septembre, ce sont 5 réunions d'informations-consultations qui seront organisées dans les villages suivants : Nethen, Bossut-Gottechain, Archennes, Biez et Grez-Doiceau (ce qui correspond aux anciennes communes avant fusion).

Dans la prochaine édition du bulletin communal, les dates vous seront communiquées.

Infos : Caroline Theys
Tél. : 010/84.83.02

Tribune ouverte

à tous les groupes politiques représentés au Conseil communal dans le cadre du droit d'expression pluraliste (décision du Conseil communal du 18/12/2007).

UNION RURALE

A propos du budget 2010

Répondant à une heureuse initiative du Collège communal d'ouvrir le Bulletin à la minorité, le groupe « Union Rurale » tient à préciser sa position face à la présentation du budget communal pour l'exercice 2010, présentation et arrêt qui ont eu lieu le 29.12.2009. Il a fait l'objet d'un excellent rapport. Nous avons choisi de nous abstenir pour l'ordinaire, tout en regrettant la taxe sur les immeubles inoccupés et l'augmentation de la taxe sur les résidences secondaires. Nous avons voté contre l'extraordinaire.

Pourquoi ces votes :

- La vie associative dans certains villages est entravée par le manque de maisons de quartier, ouverte aux jeunes et aux adultes (Bossut, Gottechain, Pécrot).
- Il faut regretter que la mise en œuvre de certains Plans Communaux d'Aménagement (Centry-Biez-Gottechain) et un lotissement à Gastuche altèrent le caractère rural de la commune, consacré par une décision de 2007.
- Nous nous réjouissons de l'aménagement prochain de la maison communale.
- Nous regrettons que les investissements communaux ne soient pas répartis équitablement dans toutes les sections de la commune.
- Nous constatons que la reprise en août 2006 par la commune d'un tronçon de la chaussée de Jodoigne dans de mauvaises conditions constitue une charge que l'intervention provinciale ne comblera pas.

A titre personnel, le conseiller Paul Roberti tient à souligner qu'avec ses 51 années de mandat, il se sent aujourd'hui écouté et consulté par la majorité, tout en gardant sa liberté.

L'asbl Mobilité en Brabant wallon propose sur le territoire de la province (excepté pour les communes de Wavre et Ottignies-LN):



- Un service de transport collectif et adapté conçu pour les Personnes à Mobilité Réduite, éprouvant des difficultés à utiliser les transports publics de façon temporaire ou définitive.
- Des transports à finalité médicale, professionnelle, sociale ou pour des loisirs.
- D'offrir aux usagers un retour à une vie sociale (tant pour les personnes à domicile qu'en institution) en leur permettant de se déplacer librement malgré leur handicap.
- De répondre aux demandes de toute Personne à Mobilité Réduite, quelle que soit les tranches d'âge.

7 Véhicules sont adaptés et équipés d'un élévateur, d'un marchepied latéral, de points d'ancrages et de sangles.

Horaires des tournées: du lundi au vendredi de 7h à 19h, le samedi (horaire adapté à la demande).

Le tarif varie d'un **minimum de 1,60€** à un **maximum de 4,20€** (en fonction du nombre de zones TEC traversées). **Toute personne possédant un libre parcours 65 + bénéficie de la gratuité.**

Infos : chaussée de Bruxelles 5, 1300 Wavre

Tél.: 010/88.13.13

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.

Plus de permis pour les piscines de moins de 50m²

Vous souhaitez aménager une piscine dans votre propriété ?

Depuis la modification au CWATUP du 4 septembre 2009, vous ne devez plus obtenir de permis d'urbanisme ou de déclaration urbanistique pour les piscines ne dépassant pas une superficie de 50 m².

Il est cependant prudent de se renseigner auprès du service Urbanisme pour connaître la situation juridique exacte de la parcelle sur laquelle la construction d'une piscine est envisagée.

Quoi qu'il en soit, les détenteurs d'une piscine au 1^{er} janvier d'un exercice fiscal reste tenu d'en faire la déclaration auprès du service Finances-Taxes de la commune.

Rens. : Service Finances-Taxes : Corinne Ori – Tél. : 010/84.83.45

Service Urbanisme : Bénédicte Dambiermont – Tél. : 010/84.83.56



Budget 2010

Le Conseil communal a adopté le 29 décembre le budget 2010 de notre commune. C'est un acte politique et un moment important de l'année car, au travers de son adoption, le Conseil communal définit les projets qu'il souhaite voir entamés ou réalisés au cours de l'année à venir.

En résumé, nous pouvons constater la grande stabilité du service ordinaire (budget de fonctionnement de la commune), à la différence du service extraordinaire (investissement de la commune) pour lequel les prévisions objectives de débiter plusieurs travaux de dossiers majeurs de cette législature communale ont été annoncés.

Situation financière de Grez-Doiceau

De nombreuses dépenses importantes sont prévues en 2010. Mais grâce à des finances gérées de manière rigoureuses depuis plusieurs années, la situation financière de notre commune est excellente.

En effet, il est important de rappeler que les taux (l'Impôt des Personnes Physiques et le Précompte Immobilier) auxquels les 12.600 citoyens gréziens sont imposés sont bien en deçà de la moyenne des communes du Brabant wallon et de la Région wallonne et sont inchangés depuis plus de 20 ans ! En résumé, vous habiteriez la toute grande majorité des autres communes, vous payerez des centaines d'euros de taxes en plus qu'à Grez-Doiceau !

Sachez encore que notre taux d'endettement est également très faible. Ceci nous permet de ne pas devoir dépenser des centaines de milliers d'euros, rien qu'en remboursement de notre dette ! C'est ainsi que pour la troisième année consécutive, nous avons l'ambition de ne pas avoir recours à de nouveaux emprunts à charge de la commune pour financer nos investissements ! Nous continuons évidemment à rembourser les anciens emprunts sans en conclure de nouveaux... ce qui amène notre endettement à diminuer encore plus !

Et tout cela, en gardant des réserves financières suffisantes, permettant de mener à bien les défis et les attentes de demain pour Grez-Doiceau et ses gréziens...

Budget de fonctionnement de la commune

Le montant total des dépenses du service ordinaire est budgétisé à 13.538.000 € pour 13.541.000 € de recettes. Le résultat présumé du budget est en positif de 3.000 €.

Au vu de la situation économique, l'augmentation de la charge salariale est quasiment nulle. Nous avons quand même été prudents en budgétisant un éventuel saut d'index au mois d'octobre (+ 0,5 % d'impact).

Les charges de transferts aux entités décentralisées ou autonomes évoluent également très faiblement. La dotation à la Zone de Police (983.000 €) ne varie que de 1%, le transfert au CPAS reste inchangé à 950.000 €, l'intervention communale dans les frais du Centre incendie de Wavre est de 277.000 € et la contribution communale pour le Régie Communale Autonome (gestion du Hall omnisports) est de 80.000 € (pour 120.000 € en 2009, année de lancement).

Travaux et investissements

Il n'est pas utopique d'affirmer que 2010 sera marqué par des avancées significatives (dont le début de travaux) dans un grand nombre de dossiers, qui plus est, de taille importante.

Citons ainsi entre autre :

- L'aménagement de la maison communale : la demande de permis d'urbanisme a été introduite et les travaux commenceront au 2ème semestre. Estimé à 700.000 €, le projet mettra en valeur l'accueil du citoyen et créera des espaces de bureaux supplémentaires, devenus indispensables.
- Un grand nombre de voiries seront réparées à partir des vacances scolaires d'été. Les dégâts des hivers 2009 et 2010 nous y obligent. La chaussée de Jodoigne (entre la sortie de Grez et le Bois de Beusart) sera indéniablement le chantier le plus important. Ce tronçon ayant été cédé par la Province, nous serons subsidiés pour quasiment l'ensemble du chantier (470.000 €).
- En ce qui concerne la mobilité douce, les travaux de création de pistes cyclables à l'avenue Felix Lacourt (Escargot 2008) et aux chaussées de Wavre et de Jodoigne (Escargot 2009) devraient aussi être réalisés cette année. Des montants respectifs de 327.000 € et 280.000 € sont prévus, tout comme chaque fois 200.000 € de subsides de la Région wallonne.
- Le bâtiment utilisé par l'Unité scout de Bossut à la rue Val du Puits sera également rénové en 2010 (55.000 €).
- En cas d'accord quant aux modalités de création de l'Ecole de jeunes, l'aménagement du terrain de football synthétique au Stampia (600.000 €) sera débuté en 2010, grâce à la promesse de subside reçue fin 2009 du Ministre des Sports (450.000 €).
- La transformation de l'ancienne école de Hèze (avenue Felix Lacourt) en 3 logements publics devrait également débiter et a ainsi été budgétisé.

D'autres crédits sont inscrits, parfois pour des dossiers qui prendront plusieurs années avant de voir leur réalisation. Citons ainsi :

- 20.000 € pour des frais d'étude pour l'aménagement de la place de Bossut,
- Le rehaussement du pavillon de l'école communale de Grez-centre (350.000 €), projet subsidié pour 150.000 €,
- Le coût de deux nouveaux Plans Communaux d'Aménagement (PCA) a été budgétisé pour chacun à 45.000 €. Il s'agit du PCA de Gottechain et celui de Biez.
- ...

Quant au Commissariat de police qui sera construit à côté du Hall omnisports, les travaux commenceront dans les prochains mois et seront commandés par la Zone de Police des Ardennes brabançonnaises.

Plaines de vacances

Grez-Doiceau

Du 5 juillet au 13 août 2010

LIEU : rue des Moulins, 10 à 1390 Grez-Doiceau (Archennes)

Comment s'inscrire ?

1. Compléter une fiche d'inscription **par enfant**.
Ces fiches sont disponibles sur demande par téléphone au **010/84.83.25** ou au **010/84.83.46** (durant les heures de permanence) ou à l'Espace Social dans la salle d'attente, à l'entrée.
2. **Votre inscription ne sera prise en compte que moyennant l'achat des tickets pour la période réservée!**
Les tickets devront être **achetés dès l'inscription de votre enfant**. Ils ne seront remboursables que sur présentation d'un certificat médical.
Ces tickets seront en vente durant les heures de permanences ci-dessous.
Des tickets sont également en vente pour les **trajets bus**.

Les **activités payantes** sont réglées **en liquide par semaine** sur le lieu de la plaine.



Jours et heures des permanences:

Le mercredi de 15h à 18h30
Le vendredi de 9h00 à 13h00

(Du mercredi 31 mars au mercredi 30 juin 2010)

Où: **Espace-social : 4 chaussée de Jodoigne à 1390 Grez-Doiceau**

Pour tout renseignement, contactez-nous au :

010/84 83 46 Pascale Hubert (durant les heures de permanences)
010/84 83 25 Pascale Hubert (en-dehors des heures de permanences)
010/84 83 24 Isabelle Hardy

Une fois le nombre d'inscriptions atteint, toute nouvelle inscription sera mise sur une liste d'attente.

3. Les tarifs **par jour** pour les inscriptions et les trajets en bus sont les suivants :

	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant	4 ^{ème} enfant et plus
Inscriptions	4 €	2,5 €	2 €	1 €
Bus (aller/retour par enfant)	1,20 €	1,20 €	1,20 €	1,20 €

(Les tarifs dégressifs concernent uniquement les enfants d'une même famille)

Une difficulté financière ne doit pas être un frein à l'accès à la plaine. N'hésitez pas à en parler lors de l'inscription.

Formation d'animateurs et de coordinateurs de centres de vacances

L'Administration communale de Grez-Doiceau offre ces formations à 5 jeunes de l'entité.

Conditions : Avoir minimum 17 ans - Travailler à la plaine de Grez-Doiceau durant deux années

Coordination accueil extrascolaire
Tél. : 010/84.83.24
E-mail : isabelle.hardy@grez-doiceau.be

TU AS 15 ANS ET PLUS... TU ES ETUDIANT...

Tu as envie de travailler pendant les vacances...
...Participe au module : job étudiant de l'espace numérique de ta commune. Tu auras des infos (réglementation, où chercher, différentes offres,...).

GREZ DOICEAU :

le 16/04/2010
de 13h30 à 16h
INFO 010/24 35 89
Rue du Chauffour, 23
à 1390 Grez Doiceau



Grez-Doiceau s'engage

Solidarité Haïti



L'union fait la force

Il y a une quinzaine d'années, Michel Poelmans décide à travers le circuit Don Bosco de venir en aide à Haïti. Il part à plusieurs reprises notamment pour construire une école mais aussi des réseaux d'adduction d'eau. Dans cette aventure, de jeunes haïtiens s'investissent bien entendu et plus particulièrement Kathleen, qui deviendra son épouse.

En janvier 2010, un terrible tremblement de terre ravage Port-au-Prince. La famille de Kathleen est heureusement saine et sauve mais l'école construite quelques années auparavant subit des dégâts considérables.

Il décide une fois de plus de retrousser ses manches et de remettre cette école en état pour qu'elle puisse y accueillir à nouveau les enfants.



Solidaires, les artistes de la région décident de le soutenir en lui offrant une œuvre musicale afin de réaliser un CD qui s'intitule « Men Anpil Chay Pa Lou » (signification : L'union fait la force).

Ce CD peut s'obtenir au prix de 15 € dans tous les points de vente habituels ou auprès des artistes. L'intégralité des recettes ira à Haïti en Belgique (association de fait) située à Tourinnes-la-Grosse.

Pour connaître la liste des artistes : www.grez-doiceau.be

Infos : Theo Mertens – courriel : theo.mertens@erb.be

Suite aux nombreux tremblements de terre qui se sont produits à Haïti, la commune de Grez-Doiceau a versé 2.500 € sur le compte Haïti Lavi 12-12, au profit de l'entente de cinq O.N.G. (Caritas International, Handicap International, Oxfam-Solidarité, Médecins du Monde et Unicef).

Le peuple haïtien a besoin de votre soutien. Vous souhaitez participer mais vous ne savez pas comment intervenir : Visitez le site officiel : www.1212.be ou téléphonez au 02/229.36.32

Travaux - Travaux - Travaux - Travaux - Travaux - Travaux - Travaux

Chiffre : ± 250, c'est le nombre de tonnes de sel épandu sur les rues, chemins, avenues et chaussées de notre commune durant la période hivernale. Malgré tout comme partout en Brabant wallon, nous avons manqué de sel au mois de février. Durant cette période, les ouvriers ont épandu du sable, du poussier, du sable marin ou encore des scories. Les hivers ont été bien plus rudes ces deux dernières années : rappelons qu'en 2007, ce sont **87** tonnes de sel qui ont été dispersés pour **93** tonnes l'hiver 2008. Encore toutes nos excuses pour tous les désagréments de ces dernières semaines mais nous avons fait le maximum.

Travaux à venir :

- **Réalisation du rond-point à la chaussée de la Libération.** Les travaux ont débuté tout autour et se prolongeront sur la chaussée durant les vacances de Pâques (sauf s'il y a de grosses intempéries ou une période de gel prolongé). Ces travaux sont financés par le promoteur.
- **Réfection dégâts d'hiver.** Les voiries remises en état seront : rue Henri Lecapitaine, rue du Stampia, rue Guirsch, allée du Bois du Bercuit (en bas), rue Lambermont, avenue Comte Dumonceau, rue du Waux-Hall. L'adjudication est en cours, l'ouverture des soumissions a eu lieu le 23 mars 2010.
- **Amélioration de la voirie :** chaussée de Jodoigne. L'intervention de la Province sera déterminée par rapport au coût des travaux adjudgés. Les travaux seront réalisés en principe en août.
- **Escargot 2009 :**
 - aménagement de la piste cyclable à la chaussée de Jodoigne (sur 400 mètres).
 - aménagement de la piste cyclo-piétonne à la chaussée de Wavre (de la rue Philippe Collette à la proximité du Hall omnisports). L'adjudication est en cours, l'ouverture des soumissions a eu lieu le 10 mars 2010. Nous espérons pouvoir réaliser les travaux en même temps que ceux de la chaussée.
- **Aménagement de sécurité pour Grez-Doiceau centre.** Un réaménagement du carrefour « Thibou » est en projet afin d'améliorer la sécurité du centre de Grez. Subsidé à 82.500 € par le SPW.

Participez aux jardins naturels à Grez-Doiceau

Dans le cadre de l'Année Internationale de la Biodiversité, le Plan communal de Développement de la Nature organise, ses troisièmes « Jardins ouverts, 100% naturels » qui auront lieu le dimanche 4 juillet 2010.

Vous cultivez un jardin potager ou d'agrément, grand ou petit, mais dans le respect de l'environnement. Vous désirez partager vos expériences pour favoriser le maintien de la biodiversité.

Ouvrez alors votre propriété dans le cadre de cette manifestation.

Inscrivez-vous jusqu'au 30 avril

- soit en consultant le site du PCDN : www.pcdn-grez-doiceau.be
- soit en téléphonant à Martine VANDERLINDEN, tél. 010/ 68 15 36.

Merci d'avance pour votre aimable participation !



Préparez le nourrissage hivernal dès le printemps!

Les récentes périodes de froid nous ont amenés à apporter de la nourriture aux oiseaux des jardins. Une pratique aussi utile que sympathique. Quelques précautions pour ne pas nuire à la faune au lieu de lui venir en aide sont cependant nécessaires.



Rappelons ces quelques principes importants :

- Pratiquons un nourrissage limité à la mauvaise saison, et interrompu, selon la météo, vers la fin mars (en effet, c'est le moment où les oiseaux changent de régime alimentaire, notamment pour nourrir leurs nichées) ;
- Evitons de donner du pain, des restes de repas et tout aliment salé (les oiseaux pouvant, comme nous, souffrir d'hypertension !) ;
- Achetons avec précaution la nourriture spécialisée industrielle, qui peut contenir de nombreux pesticides ; l'achat idéal : les graines de tournesol noir, de culture biologique si possible ;
- Nettoyons régulièrement les plateaux et silos de nourrissage ;
- Installons les mangeoires dans des endroits tranquilles et dégagés, à l'abri de nos petits félins...

Mais le mieux serait bien sûr d'avoir un jardin autosuffisant pour le nourrissage de l'hiver prochain, ce qui se préparera dès maintenant, avec un double avantage : constituer les futurs stocks de graines et baies, et enrichir le jardin d'espèces végétales apportant leur floraison (qui pourra, le cas échéant, être également bienvenue pour les insectes et favoriser la biodiversité).

Retenons ces quelques pratiques :

- Semons tournesol, maïs, millet... à laisser en place ou à récolter ;
- Au verger, laissons quelques fruits à terre pour les grives et les merles ;
- Au potager, laissons monter en graine des plantes telles que l'amarante, et récoltons les graines de concombre, courgette, potiron,... ;
- Cultivons à foison les fleurs en association avec les légumes (soucis, cosmos, œillets d'Inde,...) ;
- Jardinons des plantes d'ornement qui fournissent aux oiseaux des graines riches en précieuses huiles : onagre, asters, helianthus, rudbeckias, zinnias,... Lors du nettoyage du jardin, au début de l'hiver, nous récolterons ou mieux, nous laisserons en place ces précieuses graines.
- Plantons aussi des haies et des bosquets d'arbustes d'espèces variées, assurant le gîte et le couvert aux oiseaux : rosiers botaniques, chèvrefeuille, pyracantha, pommier d'ornement, églantier, viorne, etc

Si voulez picorer (ou glaner) des idées, venez visiter les « Jardins ouverts, 100% naturels » le dimanche 4 juillet 2010.

Service ENVIRONNEMENT

La problématique de l'environnement n'est évidemment pas limitée au cadre d'une commune comme en témoignent les récentes alertes « pic de pollution ». Néanmoins, c'est d'abord au niveau local que le combat pour l'environnement doit être mené. A cette fin, l'administration communale est dotée d'un service Environnement qui assure les missions suivantes :

La gestion des déchets

La commune de Grez-Doiceau devient un bon élève car le nombre de tonnes de déchets annuels est en diminution malgré une légère augmentation de la population :

Si l'on se réfère au chiffre, en 2007 nous étions à 2066 tonnes de déchets pour 1981 tonnes en 2009 !

INTERCOMMUNALE DU BRABANT WALLON (IBW)

Partenaire indispensable de la commune, l'Intercommunale du Brabant-wallon (IBW) est responsable de l'enlèvement des déchets sur le territoire de Grez-Doiceau :

Collecte et traitement des déchets et des encombrants

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
PMC	14 - 28	11 - 25	11 - 25	8 - 22	6 - 20	3 - 17	1 - 15 - 29	12 - 26	9 - 23	7 - 21	4 - 18	2 - 16 - 30
Papiers-cartons	7	4	4	1 - 29	27	24	22	19	16	14	13(sa)	9
Ordures ménagères	Zone 1: Grez-Doiceau (centre), Bercuit, Biez-Hèze, Cocrou, Doiceau et Gottechain → Tous les mardis (le lendemain si jour férié)											
	Zone 2: Bossut, Nèthen, Pécrot, Archennes et Gastuche → Tous les mercredis (le lendemain si jour férié)											
Encombrants	Zone 1: le 3 février et le 8 septembre											
	Zone 2: le 10 février et le 14 septembre											

Vos déchets seront déposés la veille à partir de 20h. Si les déchets ne sont pas collectés, contactez l'IBW au plus tard le lendemain. D'ici 2011, les collectes d'encombrants en porte-à-porte ne seront probablement plus organisées à Grez-Doiceau (voir les parcs à conteneurs et la Ressourcerie de la Dyle). Par contre, une reprise des encombrants sera réalisée à domicile, à la demande et sur rendez-vous, contre paiement.

TÉLÉPHONE GRATUIT : 0800/49.057

GESTION DES PARCS À CONTENEURS

Les parcs à conteneurs les plus proches sont :

Wavre – chaussée de Longchamps. Tél. : 010/84.16.03

Incourt – carrefour de la Chise. Tél. : 010/84.34.52

Horaire :

Hiver (du 1er novembre au 31 mars)

Ouvert du lundi au samedi de 10h à 17h15.

Été (du 1er avril au 31 octobre)

Ouvert du lundi au vendredi de 11h à 18h15,

le samedi de 10h à 17h15.

BULLES À VERRE

Archennes - rue de Florival (parking de la gare)

Biez - rue des Sapins

Bossut – rue Jules Gathy

Gastuche - place de la Gare

Gottechain – place de Gottechain

Grez-Doiceau - rue du Pery

Nèthen - rue de la Cortaie

Pécrot - Eglise (rue C. Wauters)

Doiceau - avenue Conte d'Ursel

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES DE 30 ET 60 L

(0,55 € et 1€ le sac)

Gastu-Pressé – chaussée de Wavre 406 à Gastuche

Champion – chaussée de Louvain 27 à Hamme-Mille

Colruyt – chaussée de Wavre 170 à Archennes

Ecomarché – rue du Pont au Lin 35 à Grez-Doiceau

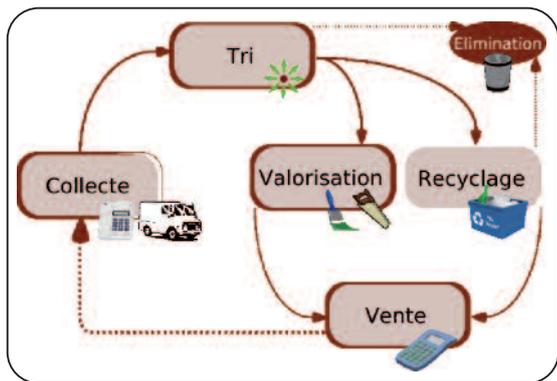
Librairie Creative Book – rue de Hamme-Mille à Nèthen

Deli-Traiteur – chaussée de Jodoigne 32 à Grez-Doiceau

**Pour obtenir des informations
complémentaires : Intercommunale
du Brabant wallon
Tél. : 0800/49.057 – Site : www.ibw.be –
E-mail : valmat@ibw.be
Contact communal : Claudia Bouxain –
Tél. : 010/84.83.55**

La Ressourcerie de la Dyle

La commune de Grez-Doiceau s'est engagée, en partenariat avec d'autres communes brabançonnaises, dans un projet de ressourcerie.



Le principe est simple :

La Ressourcerie revalorise des objets dont plus personne n'a d'utilité (chaise, meuble, table, fauteuil...) dans ses ateliers grâce à des stagiaires formés par l'asbl « la Ressourcerie de la Dyle » située avenue Reine Astrid 6, à Ottignies.

Vous pouvez donc vous y procurer des articles de qualité à des prix démocratiques et ainsi réduire les déchets, sensibiliser la population à l'environnement mais aussi créer de l'emploi.

Pour obtenir des informations complémentaires : Ressourcerie de la Dyle

Magasin ouvert le mercredi de 13h à 17h, les jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 13h à 16h30.

Tél. : 010/41.13.17 – Site : www.valoriste.be

Distribution des sacs poubelle liés à la taxation communale

Comme l'année précédente, les avertissements extraits de rôle relatifs à la taxe sur l'enlèvement des immondices reprendront les explications, les statistiques ainsi qu'un bon à valoir à échanger au service environnement contre des sacs communaux.

Infractions environnementales

Deux agents constatateurs ont été engagés avec l'objectif d'améliorer votre qualité de vie et votre sécurité au travers des différentes fonctions qui leur incombent comme par exemple :

- Informer les habitants sur les lois environnementales concernant les décharges sauvages, les feux, la pollution des eaux, le contrôle des égouttages...
- Agir de manière préventive contre les incivilités et la criminalité (taille des haies non respectée, divagation de chiens, numérotation des maisons, trottoirs mal entretenus...).
- Réaliser des tournées de surveillance.
- Constaté dans un rapport administratif les infractions relevées sur le terrain, lequel peut servir pour d'éventuelles sanctions administratives et communales après transmission auprès des services compétents...

**Melody Lambert & Charlotte Regout -
Tél. : 010/84.83.57**

Contrat de rivière Dyle-Gette

Comme partenaire du contrat de rivière Dyle-Gette, Grez-Doiceau a développé un programme d'action triennal pour résoudre notamment ce que l'on appelle des points noirs prioritaires (dépôts de déchets, rejets dans les cours d'eau, ouvrages détériorés). A cet effet, les deux agents constatateurs sont également habilités à contrôler et à interpeller les riverains concernés par des pratiques inadéquates en bord de cours d'eau.

Pour en savoir plus :

- **le code de bonnes pratiques du riverain :**
<http://www.ccbw.be/documents/articles/4-54/GuideRiverain.pdf>
- **l'assainissement des eaux usées domestiques dans le bassin Dyle-Gette :**
<http://www.ccbw.be/index.php?p=pub6&id=68>
- **dossier : délinquance environnementale :**
<http://www.uvcw.be/articles/33,118,227,227,2732.htm>

Permis d'environnement. d'exploitation

La commune est très largement compétente dans la gestion des établissements dits dangereux, insalubres et incommodes. Ces établissements sont répartis en 3 catégories en fonction de leur dangerosité pour l'environnement, ceci sur base d'un classement arrêté par décret du 11 mars 1999 :

- Etablissements de classe 1 qui présentent un impact très élevé sur l'environnement et qui doivent faire l'objet d'une étude d'incidence sur l'environnement et nécessitent un permis d'environnement (exemples : élevage de plus de 300 bovins, usine de fabrication de confiserie dont la capacité de production est supérieure à 500 t/jour).
- Etablissements de classe 2 qui présentent un risque modéré pour l'environnement et qui nécessitent un permis d'environnement (exemple : pratiquement toutes les PME qui mettent en œuvre un procédé de fabrication).

- Etablissements de classe 3 qui présentent un risque mineur pour l'environnement et qui font l'objet d'une procédure simplifiée de déclaration dont le Collège communal examine la recevabilité (exemples : citerne à mazout entre 3.000 et 25.000 litres, restaurants, ...).

Lorsqu'une activité nécessite simultanément un permis d'urbanisme et un permis d'environnement, les deux demandes sont regroupées en une seule qui doit faire l'objet d'un permis dit « unique ».

Les permis d'environnement ainsi que les permis uniques sont toujours délivrés par le Collège communal, après avis de nombreuses instances et font toujours l'objet d'enquêtes publiques préalables qui sont portées à la connaissance de la population par voie d'affichage ainsi que sur le site internet communal.

Gestion des eaux usées

Le Plan d'Assainissement par sous-bassin hydrographique (PASH) est un plan général d'égouttage.

Il définit les zones soumises à différents régimes d'assainissement. On y distingue :

- les zones d'assainissement collectif dans lesquelles il y a ou il y aura des égouts. Cela représente la majorité des zones urbanisées de Grez-Doiceau. Dans ce cadre, les travaux d'installation de l'égout aux rues des Prés et de la Motte ainsi que la pose du Collecteur du Pisselet sont en voie d'achèvement.
- les zones d'assainissement autonome dans lesquelles les habitants doivent assurer eux-mêmes leur épuration individuelle (cela concerne une proportion plus réduite du territoire communal : c'est le cas d'une partie du Bercuit par exemple.
- les zones transitoires qui n'ont pas été classées dans une des deux autres catégories mais auxquelles doit être attribué un des deux régimes cités ci-avant: Nethen est en attente de reconnaissance en zone d'assainissement collectif afin de pouvoir bénéficier de subsides pour la réalisation de tronçons d'égout.

Afin de garantir le prétraitement adéquat des eaux usées domestiques et donc d'assurer l'assainissement de nos ruisseaux et rivières, le service Environnement traite :

- les autorisations de raccordement à l'égout public: délivrées par le Collège communal, celles-ci spécifient le système de pré-gestion des eaux usées domestiques adapté et imposent une gestion séparative des eaux pluviales (avec citerne, récupération et évacuation du trop-plein en sous-sol)
- les déclarations ou permis d'environnement pour épuration individuelle.
- les modifications et adaptations du plan d'assainissement par sous-bassin hydrographique (PASH).
- le contrôle des systèmes de gestion des eaux usées et de raccordements aux égouts publics et leur mise en conformité.

**Le PASH est disponible sur www.spge.be
(cliquez sur « cartographie assainissement »)**

Primes environnementales

Primes à l'Énergie

La commune propose des primes complémentaires (dans la limite des crédits budgétaires disponibles) à l'éventail des primes du Service public de Wallonie (pour connaître le type de primes régionales : <http://energie.wallonie.be>)

Tableau des primes communales :

Type de travaux	Primes régionales	Primes communales		
		Prime communale de base	Prime communale "A"	Prime communale "B"
Audit énergétique	60% de la facture maximum de 360 €	Forfait de 40 €	Forfait de 150 €	Forfait de 100 €
Audit énergétique par thermographie infra-rouge	50% de la facture maximum de 200 €	Forfait de 40 €	Forfait de 150 €	Forfait de 100 €
Isolation du toit	8€/m ² de surface isolée si placement par professionnel 4€/m ² de surface isolée si placement par un particulier	10% de la prime régionale	50% de la prime régionale	33% de la prime régionale
Isolation des murs	25€/m ² de surface isolée	10% de la prime régionale	50% de la prime régionale	33% de la prime régionale
Isolation des sols	25€/m ² de surface isolée	10% de la prime régionale	50% de la prime régionale	33% de la prime régionale
Remplacement de simple vitrage par du double vitrage	40€/m ² de vitrage placé	10% de la prime régionale	50% de la prime régionale	33% de la prime régionale
Panneaux solaires thermiques	1500€ pour surface de 2 à 4 m ² + 100€ par m ² supplémentaire Maximum de 6 000€	250 €	500 €	350 €

Au moment de rédiger ce tableau, le SPW redéfinit les montants et les types de primes régionales.

Pour pouvoir bénéficier de la prime communale, veillez bien à introduire votre demande accompagnée des documents requis, au plus tard dans les trois mois de la promesse de subside par le SPW.

Guichets de l'énergie SPW:

**ouverts du mardi au vendredi
de 9h à 12h ou sur rendez-vous**

**Perwez : rue de la Station, 19
(Tél. : 081/41.43.06)**

**Ottignies : avenue Reine Astrid 15
(Tél. : 010/40.13.00)**

Prime Colza (prime environnementale particulière)

La production énergétique à partir d'agrocarburants constitue une alternative de diversification pour les agriculteurs en vue de diminuer la dépendance vis-à-vis de la production pétrolière. Comme le colza représente une filière de production d'agrocarburants adaptée à nos régions, le Conseil a décidé d'octroyer une prime de 50 €/ha complémentaire à celle octroyée par la Région wallonne (45 €/ha).

Demande d'abattage d'arbres

Les abattages sont autorisés uniquement entre le 1^{er} octobre et le 30 mars.
Une simple demande d'abattage doit être introduite auprès du Collège communal si votre bien n'est pas situé en lotissement.
Si celui-ci se situe en lotissement, en zone d'espaces verts ou encore s'il s'agit d'arbres remarquables, un permis d'urbanisme est requis.

Site concernant les arbres remarquables et patrimoine naturel : <http://cartocit1.wallonie.be/cartoportail>



Destruction des nuisibles

Une campagne de dératisation a lieu deux fois par an : printemps et automne. Celles-ci ont lieu sur l'ensemble du réseau d'égouttage de la commune, dans les immeubles communaux et dans les immeubles des particuliers qui en font la demande. Cela se déroule par le biais de la distribution gratuite de raticide lors du passage de la firme dans les rues de l'entité. Chacune de ces campagnes est annoncée par voie d'affichage dans la commune.

En outre, en cas de nécessité, du raticide en sachets vous est remis gratuitement au guichet des travaux tout au long de l'année.

Campagne de stérilisation des chats errants

En 2009, environ 60 chats errants ont été stérilisés pour un montant de 5200€.

Des cages sont mises à votre disposition gratuitement à l'Administration communale afin de vous permettre de l'attraper plus facilement et de le déposer en toute sécurité chez un des vétérinaires ayant signé une convention avec la commune.

Celui-ci sera stérilisé au frais de la commune **UNIQUEMENT** si vous pouvez prouver, par deux témoignages de voisins différents, que le chat est bien sauvage.

Divers

Le service Environnement ne se limite bien sûr pas aux points cités ci-dessus.

Voici une liste non-exhaustive de missions réalisées par ce service :

- **NATURA 2000** : Grez-Doiceau compte 3 sites Natura 2000 : Vallée de la Nethen (109 ha), Vallée de la Dyle en aval d'Archennes (139 ha), et Vallée de la Dyle de Wavre à Archennes (84 ha) qui représentent au total une superficie de 332 Ha. Au sein du réseau Natura 2000, la législation interdit de détériorer ou de perturber les espèces ou les habitats désormais protégés dans les périmètres retenus.
Pour consulter les cartes du patrimoine naturel: <http://cartocit1.wallonie.be/cartoportail/>
- **PLAN COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA NATURE (PCDN)** : partenariat entre la commune et des citoyens volontaires dont l'objectif est de réaliser des actions en vue de favoriser la biodiversité sur l'ensemble du territoire communal, afin de conserver à Grez-Doiceau ses richesses naturelles, de développer son réseau écologique et d'y sensibiliser ses habitants.
Pour obtenir des informations complémentaires : www.pcdn-grez-doiceau.be
- **PLAN COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA RURALITÉ (PCDR)** : partenariat entre la commune et des citoyens volontaires dont l'objectif est de réaliser des actions en vue d'améliorer le cadre de vie des habitants et préserver le caractère rural de la commune.
- ...

Le service Environnement est à votre entière disposition. n'hésitez pas à nous contacter. nous sommes à votre service !

Claudia Bouxain (informations générales) – Tél. : 010/84.83.55
Brigitte Vannueten (destruction des nuisibles et campagne de stérilisation) - Tél.: 010/84.83.56
Mélody Lambert & Charlotte Regout (agents constatatrices) : Tél.: 010/84.83.57

Administration communale de Grez-Doiceau
Place Ernest Dubois 1 (porte verte à gauche de l'entrée principale)
Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h.

fête de Saint-Georges

23, 24 et 25 avril

La traditionnelle procession religieuse et la chevauchée invitée par le Grand Serment Royal de Saint-Georges marqueront comme chaque année la matinée de ce dimanche. Derrière le cortège regroupant aussi les mouvements de jeunesse, les arbalétriers et les fanfares, Werner de Grez et sa cour seront évoqués dans une série de chars tirés par d'impressionnants chevaux de trait. Tout ce week-end sera cependant rehaussé par de nombreuses animations proposées au public qui débiteront dès le vendredi soir. Le thème "Légendes et traditions" en sera le fil conducteur.

Le Banquet des Baillis ouvre les festivités le vendredi dès 20h sous un chapiteau installé dans la cour de l'école communale. Dans une ambiance de festin moyenâgeux, ce banquet sera animé par un groupe de musiciens qui se produira plusieurs fois durant la soirée et proposera aux convives les plus enthousiastes de danser. Comme chaque année, ceux qui le désirent pourront se mettre dans l'ambiance médiévale en se costumant.

AU MENU:

L'apéritif des comtes de Grez

Le buffet composé d'agneau cuit au four ou de poularde, ratatouille, rata de choux verts & carottes, flageolets, salades, pommes de terre au four et sauces au miel et menthe.

Le dessert de Werner (créé par la boulangerie Devries)

PAF: 17 €/personne et 15€
en prévente (**jusqu'au 16 avril**)

Réservation sur le site

<http://otl-grez-doiceau.be> ou par téléphone à l'Office du Tourisme au 010/84.83.47 ou au 010/84.58.34

Le samedi, la troisième édition du **Georg'Athlon** se déroulera de 10h à 18h dans le centre du village. Cette activité ludique et sportive par équipe de **6 à 10** personnes se fera en deux temps. Tout d'abord à travers des joutes sportives et des jeux d'adresse. Dans un deuxième temps, les équipes s'affronteront sous la forme d'une course relais.

PAF : 5€/personne par équipe de 6 à 10 personnes
Réservation par téléphone au 0496/95.95.85

Le samedi soir à 20h, dans l'église Saint-Georges, **l'Académie de Musique** de Grez-Doiceau donnera son concert annuel joué par ses élèves et professeurs.

De son côté le **Quiz musical** se déroulera sous le chapiteau dans la cour de l'école communale à partir de 20h. Comme l'an dernier DJ Riko fera monter rapidement l'ambiance dans une atmosphère bon enfant.

PAF : 7€/personne par équipe de 6 à 12 personnes (le prix comprend l'entrée, un pain surprise et une bouteille de vin)

Réservation par téléphone au 0485/57.70.19 ou au magasin "De jour comme de nuit" chaussée de la Libération à Grez-Doiceau



Le dimanche, la bénédiction des chevaux clôturera la **procession religieuse** après son traditionnel parcours au travers du village. **La fête** se déroulera ensuite toute la journée dans le centre du village avec de nombreuses activités: la fête foraine, le marché des terroirs, la brocante, des animations et spectacles de rue, le défilé des géants de Pécrot, Nethen, Bossut et Grez, des ateliers créatifs pour les enfants, la présence d'anciens tracteurs, un parcours de cordes et d'obstacles pour les enfants dirigé par les para commandos, une bourse aux livres, des démonstrations et concours de tir à l'arbalète, des jeux pour enfants ...

L'espace "**Greztopia**" sera pris en charge par une série d'associations locales et régionales qui présenteront expositions et animations didactiques sur le thème de l'environnement et de la nature.



Un marché médiéval installé à l'arrière de l'église accueillera des artisans d'art tandis qu'un authentique atelier de livres anciens s'installera dans la galerie au Grez des Arts sous la maison communale.

La fête se termine par le **spectacle du combat** de Saint-Georges (Mario Marini, voltigeur réputé) et du fameux dragon. Ce spectacle équestre débute sur la place E. Dubois et se déplace jusqu'au lieu du combat final dans le bas de la chaussée de Jodoigne sous les yeux de Werner de Grez et sa cour.

Renseignements et réservations:
Office du Tourisme de Grez-Doiceau
(010/84.83.47 - otl-grez@skynet.be)
ou sur le site
<http://otl-grez-doiceau.be>

le « Dico des rues »

Le cercle historique de l'Office du Tourisme lance le projet de dictionnaire étymologique et historique des noms de rues. **Le « DICO DES RUES »** a pour objectif de rassembler un maximum d'informations sur les origines des noms qui ont été attribués aux rues de la commune et d'en dresser l'historique.

Notre histoire est inscrite dans le nom que nous donnons à nos lieux de vie. Chaque habitant, ancien et nouveau, aura le plaisir de découvrir l'origine de ceux-ci. Le document qui vous sera présenté est l'amorce d'un travail qui se veut évolutif et qui sera le fruit, d'année en année, de l'apport de tous ceux qui voudront y apporter leur contribution.

En parallèle aux recherches effectuées dans les différentes archives, nous faisons appel aux souvenirs de chacun pour enrichir les données (informations, témoignages, photos, anecdotes, etc...).

Un premier aperçu de ce travail de recherche sera visible à l'occasion de la Fête de Saint-Georges.

Vous pouvez transmettre vos informations à :
Benoît MAGOS : 0496/57.13.30 - benoit.magos@mail.be
Steve WIAME : 0496/64.74.34 - steve.wiame@swing.be

LA LECTURE PUBLIQUE

A GREZ-DOICEAU

Bibliothèque communale

Place de Trémentines, 1 - 1390 Grez-Doiceau (Nethen)
Ouvverte le : Ve de 16 à 18 heures - Sa de 10 à 12 heures
Tél. 010.88.12.06

Dans un nouvel espace, elle met à disposition des adultes et enfants plus de 4000 livres. Vous pouvez y emprunter, pour 0,20 € par livre, des romans, livres d'histoire, de science, de géographie, biographies, bandes dessinées, revues, albums pour les petits etc ...



Des fonds spéciaux sont aussi à votre disposition tels que celui récemment offert par l'Institut du patrimoine wallon.



Dans le courant du mois de mars 2010, la bibliothèque communale proposera dans ses locaux, un espace « jeux de société ».

Le jeu côtoiera donc le livre pour vous proposer un service élargi. Surveiller le site internet de la commune www.grez-doiceau.be pour les précisions et les conditions concernant les jeux mis en prêt.



Bibliobus

Basé à Gembloux, le bibliobus de la Communauté française dessert tous les 14 jours Grez-Doiceau et les villages de Biez, Héze, Bossut, Nethen, Pécrot, Archennes, Gastuche.

Renseignements : Tél. 081.60.19.60 ou clpcf.gembloux@bibli.cfb.be

Je lis dans ma commune – les rendez-vous 2010



DIMANCHE 18 AVRIL À 11H15 À L'ESPACE CULTUREL À NETHEN

Quatre auteurs locaux invités proposeront chacun des extraits de leur œuvre. Ils exposeront au public présent leur vision littéraire et leur point de vue sur le thème de la mémoire partagée. Ceci nourrira des échanges avec le public sur le modèle du café philo. Les invités ont tous publié, il s'agit de : **Eric Bruchner** « soleil devant » chez **Luce Wilquin - Michèle Vilet**

« Troisrives » chez **Luc Pire - Hermann Pirmez** « Nopir Tattoo » éditions namuroises - **Paul Dulieu** « Les cent et un mots d'Auguste » chez **EADDLA**

Une initiative du Centre culturel de la Vallée de la Nethen et de l'Echevinat de la culture (bibliothèque communale de Grez-Doiceau)

DIMANCHE 25 AVRIL DE 10 À 17 H AU RÉFECTOIRE DE L'ÉCOLE F. VANBEVER À GREZ-CENTRE, SUR LES LIEUX DE LA FOIRE AUX LIVRES :

« Quiz littéraire » et atelier d'écriture pour enfants « Mes meilleurs souvenirs en conserve »

En collaboration avec l'atelier « art plastique » de l'extrascolaire de Grez-Doiceau.

Fête St Georges

Foire aux livres 25 avril 2010

appel aux bouquinistes, artisans du livre et écrivains locaux

Née il y a quelques années la foire aux livres demeure le rendez-vous privilégié des amateurs de belles pages. Cette année encore, elle se tiendra dans le réfectoire de l'école Fernand Vanbéver de Grez centre. A cette occasion chacun est invité à venir vendre, feuilleter ou acheter des livres.

Un Appel est donc lancé aux écrivains locaux, bouquinistes amateurs et autres pour installer un stand lors de cette fête du livre. Renseignements et inscriptions auprès de Geneviève Nadrin tél. 010.84.83.22 ou genevieve.nadrin@grez-doiceau.be

La révolution de 1830 et Grez-Doiceau...

Lors de la Révolution de 1830, pour l'Indépendance de la Belgique, nombreux furent les Volontaires Gréziens qui prirent part aux combats.

En remerciement de ces faits, le Roi Léopold 1^{er} donna, à la commune de Grez-Doiceau, l'un des 100 drapeaux d'honneur.

Différents groupes de figurants « de Volontaires de 1830 » se sont constitués dans le pays.

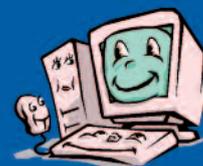
Pour éviter que le temps n'efface le souvenir de nos Volontaires Gréziens, nous avons le projet de créer un groupe « de Volontaires de 1830 ».

Vous pouvez venir nous rejoindre. Il suffit de prendre contact avec l'Office du Tourisme de Grez-Doiceau par tél. : 010/84.83.47 ou par e-mail : dessartyves@hotmail.com



Reprise des cours informatiques au

« Grez de la toile »



■ **Initiation à l'usage du clavier et au maniement de la souris**
cours d'une durée de 2 heures au choix : le 1er avril ou le 6 mai

■ **Initiation aux recherches sur Internet**
Cours d'une durée de 2 heures au choix : le 8 avril ou le 13 mai

■ **Création d'une adresse mail**
Cours d'une durée de 2 heures au choix: le 15 avril ou le 20 mai

■ **Apprendre à écrire à l'aide de l'ordinateur (Word)**
Cours d'une durée de 2 heures au choix: le 22 avril ou le 27 mai
Formatrice : Viviane Debeule – Rens. : 010/24.35.89

■ **Utilisation de sa carte d'identité pour faire des démarches administratives via son ordinateur**
Installation du logiciel, fonctions et applications
Tous les mercredis matin entre 10h et 12h (sur rendez-vous)

■ **Initiation au traitement de texte et aux tableurs (Word et Excel)**
Tous les mardis et samedis (sur rendez-vous)
Formateur : Jean Gunsbourg – Rens. : 010/24.35.89

■ **Cours Windows XP, Vista et Windows 7**
Destinés à toute personne souhaitant découvrir ces systèmes
Niveau débutant – durée du cours : 3 mois
Du 4 mars à fin mai 2010
Les candidats doivent être conscients qu'une présence régulière est indispensable pour pouvoir progresser dans de bonnes conditions.
Formateur : André Denys – Rens. : 0477/64.00.56

Rappel :

En dehors des formations, l'espace numérique est accessible tous les

Lundi : de 13h30 à 17h

Mardi : de 9h à 12h30 de 13h30 à 17h

Mercredi : de 13h30 à 18h

Jeudi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Vendredi : de 12h à 18h

1er et 3ème Samedi du mois : de 9h30 à 17h

L'ensemble des cours et des services y est gratuit.

Rue du Chauffour, 23
1390 Grez-Doiceau
010/24 35 89



Activités pour les 50 ans ou + ?

Bougez-vous. ça fait un bien fou !

Vous souhaitez améliorer votre condition physique, entretenir une bonne hygiène de vie, enrichir votre réseau social, développer ou conserver votre autonomie tout en défendant vos droits dans le respect du bien-être général ?



L'Union Chrétienne des Pensionnés (UCP) répond à vos attentes.

L'U.C.P. – mouvement social des aînés se veut un mouvement pluraliste ouvert à tous les aînés actifs et qui souhaitent le rester sur le plan intellectuel, culturel ou physique.

L'U.C.P. et sa branche sportive, SPORTS SENIORS couvrent toute la Wallonie et Bruxelles et comptent actuellement 45.000 membres dont près de 6.000 en Brabant Wallon. Vous pouvez adhérer, dans la solidarité, à un mouvement qui assure la défense des intérêts des aînés dans tous les domaines qui les concernent.

Alors, l'UCP vous invite à une séance d'information le jeudi 15 avril 2010, dès 14h30, au Hall omnisports, chaussée de Wavre 99 à Grez-Doiceau.

Nous vous informerons des buts et des valeurs fondamentales du seul groupement d'aînés représentatif dans la région francophone. Nous vous communiquerons nos objectifs en matière d'éducation permanente.



Vous prendrez connaissance des nombreuses activités que nous pourrons, avec votre aide, mettre en place à Grez-Doiceau, activités de rencontres conviviales, culturelles, artistiques et sportives, toutes activités adaptées aux aînés.

Vous pourrez y poser toutes les questions que vous souhaitez.

Profitez de cette occasion. Vous êtes toutes et tous les bienvenus.

Pour information, l'UCP Wavre propose à ses membres 27 activités permanentes différentes (sportives, culturelles et artistiques) et quelques activités spontanées telles que voyages d'un jour, cours d'informatique, conférences-débats et même un atelier de conversation en wallon. Une activité (yoga) a déjà lieu au Hall omnisports de Grez-Doiceau tous les vendredis (sauf congés scolaires) de 9h30 à 10h30 et de 10h40 à 11h40. Il ne tient qu'à vous que nous y en organisions d'autres.....

Retrouvons-nous le jeudi 15 avril 2010, à 14h30 à votre Hall omnisports, chaussée de Wavre.

Guillaume Warnier/Président UCP Secteur Est Brabant Wallon et Jacky André/Président UCP Wavre.

Moins de 50 ans
mais **disponibles**
en semaine ?
N'hésitez pas à nous rejoindre !

Balade printanière

Date : le jeudi 6 mai 2010
Inscription : 7 euros
(pique-nique à emporter, boissons offertes)
Balade organisée par l'Office du Tourisme de Grez-Doiceau



Ateliers d'art floral

Dates : les mardis 20 avril et 18 mai 2010
Heures : de 10h à +/- 12h30
Lieu : Maison de Coulemont à Archennes
Inscription : 7 euros/par atelier
Matériel à apporter



Visite guidée de l'ancien quartier portuaire de Bruxelles

Date : le jeudi 3 juin 2010
Départ de la gare de Florival
Inscription: 10€ (train aller/retour et visite guidée)
Réservations contre paiement en liquide



**Pour toutes les activités,
réservation obligatoire.
Renseignements et inscription :
Espace social- Pascale Hubert-
Tél. : 010/84.83.25
E-mail :
pascale.hubert@grez-doiceau.be
Pour les personnes sans moyen de
locomotion, possibilité de co-voiturage.
En cas de difficulté financière pour
participer à nos activités, n'hésitez pas
à nous contacter.**

50 ans

de l'Unité Saint-Georges : recherche des coordonnées des anciens chefs

Le premier camp des scouts de Grez ayant eu lieu en 1960, l'unité Saint-Georges a 50 ans cette année ! L'unité organisera un très grand événement le samedi 1er mai pour fêter cet anniversaire.

De nombreuses animations seront proposées dans le périmètre de l'école Saint-Joseph-aux-Champs.

Actuellement, les responsables sont à la recherche des coordonnées d'un maximum d'anciens ayant été actifs dans l'Unité au cours des 50 dernières années.

Si vous en avez fait partie, afin de compléter le listing et de pouvoir vous inviter, merci d'en informer Quentin Dupont.

E-mail : 50ansunitegrez@gmail.com
Tél. : 0495/34.30.99



Atelier djembé à l'Espace Jeunes

Gratuit pour les jeunes à partir de 12 ans



Renseignements et inscriptions:
Tél.: 010/86.76.28

Espace Jeunes
Commune de Grez-Doiceau
Rue du Stampia (parking du terrain de foot)



www.grez-doiceau.be

Coupe du MONDE 2010 - 5 juin 2010



Depuis maintenant 7 ans, le **RFC Grez-Doiceau** organise, dans ses installations situées chaussée de Wavre à **Gastuche**, son traditionnel tournoi de **mini-foot sur herbe** destiné au plus de 16 ans.

La Coupe du Monde approchant, le RFC Grez-Doiceau a souhaité offrir à ses fidèles participants une **édition spéciale « Coupe du Monde »** qui aura lieu le **5 juin prochain**.

Les **32 équipes inscrites** à la Coupe du Monde du RFC Grez-Doiceau représenteront chacune une des 32 nations présentes en Afrique du Sud en juin prochain. Certaines de ces équipes seront composées exclusivement ou principalement de ressortissants de ces pays qualifiés.

Pas moins de **320 joueurs** fouleront les **4 terrains de 40m x 20m**, avec un total de **104 rencontres**. Coup d'envoi à 9h, la **finale est prévue à 18h30**.

Marché du Monde – Animations

Le RFC Grez-Doiceau organise, en parallèle de son événement sportif, un **marché du monde** destiné à la dégustation et à la vente des spécialités des 5 continents de 9h à 22h.

De même, dès 15h et ce jusqu'à 22h, le RFC Grez-Doiceau vous proposera des **activités sur podium avec des concerts** et animations accompagnés par un DJ local qui assurera l'ambiance.

La journée se clôturera vers 22h30 par un **feu d'artifice** tiré par la **société locale Party-Fices** récemment classée deuxième au championnat de Belgique des artificiers. Le feu d'artifice sera accompagné d'un **spectacle son et lumière**.

Infos : 0493/21.28.02.

Au Grez des fêtes

26 & 27 mars 2010

Théâtre « Les secrets de la Fontaine »
par la Trémentine, à l'Espace culturel de Nethen, à 20h.
Agnès Peresan – Tél. : 010/84.18.43

28 mars 2010

« Balade dessinée » - Rallye touristique des Ardennes
brabançonnaises organisé sur le territoire de Chaumont-Gistoux,
Grez-Doiceau, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Rixensart et
Wavre. Départ à Rixensart, à 8h.
Michaël Longrie – Tél. : 010/23.03.57

13 avril 2010

Collecte de sang à l'Espace culturel de Nethen de 17h30
à 20h.
Tél. : 010/84.53.43

21 avril 2010

Collecte de sang au réfectoire de l'école communale Grez-
centre, de 16h à 20h.
Tél. : 010/84.53.43

Du 23 au 25 avril 2010

Fête de Saint-Georges

Vendredi 23 avril :

Banquet des Baillis : sous le chapiteau dans la cour de
l'école communale Fernand Vanbever, à 20h.
Réservations : Tél. : 010/84.83.47 – 010/84.58.34

Samedi 24 avril :

- Georg'Athlon : dans le centre de Grez-Doiceau, de 10h
à 18h. Réservations : GSM : 0494/94.88.88
- Concert de l'Académie de Musique :
à l'église Saint-Georges, à 20h.
Académie de Musique - Tél. : 010/84.00.83
- Quiz musical : sous le chapiteau dans la cour de l'école
communale Fernand Vanbever, à 20h.
Réservations : Tél. : 0485/57.70.19

Dimanche 25 avril :

Fête de Saint-Georges, dans le centre de Grez-Doiceau,
de 10h à 18h.
Office du Tourisme - Tél. : 010/84.83.47

Site : <http://otl-grez-doiceau.be>

24 avril 2010

Concert de l'ensemble instrumental Grez-Pécrot,
à l'Espace culturel de Nethen, à 20h.
Serge Mathy – Tél. : 081/56.77.11

28 avril 2010

Concert de Dawn Tyler Watson et Paul Desjardins,
à l'Espace culturel de Nethen, à 20h30.

*Dawn Tyler Watson et Paul
Deslauriers présentent un
spectacle intime et
acoustique mémorable qui
allie le blues, la pop, le jazz
et le rock.*

*Côté énergie, Dawn Tyler
Watson, diva montréalaise
du jazz et du blues, semble
être la fille naturelle de Tina
Turner et de James Brown.
Quant à Paul Deslauriers, ses
doigts « délirent » sur sa guitare.*



Tarif en prévente :

Adultes : 12 € - Seniors, étudiants, enseignants, demandeurs
d'emploi : 10 € - Enfants et ados jusqu'à 14 ans :
8 € - Article 27 : 1,25 €.
(Le jour même : 15 € pour tous et 11 € pour les – de 14
ans).
Réservations : CCVN – Tél. : 010/86.64.04
Site : www.ccvn.be

29 avril 2010

Réunion PCDN à la salle du Conseil, à 20h.
Présentation des actions menées en 2009 et des projets
pour 2010. Cette réunion est ouverte à toute la population.

30 avril 2010

Plantation des Mays organisée par le Grand Serment royal
de Saint-Georges.
Jacques Jacqmot – Tél. : 010/84.43.98

1er mai 2010

Brocante organisée par l'Association des Parents des
écoles de Nethen.
Dominique Thobel – Tél. : 010/88.19.56
Fête des 50 ans de l'unité Saint-Georges.
Quentin Dupont – Tél. : 0495/34.30.99

Thème du prochain concours photos : « Mon jardin secret »
Office du Tourisme – Tél. : 010/84.83.47

Au Grez des fêtes

8 & 9 mai 2010

« 6ème Tournoi des Roses » organisé par l'US Archennoise et le G.P.A. en l'honneur de la Fête des Mères, au stade de la Plaine à Archennes, de 10h à 18h.

Olivier Renoirt – GSM : 0478/82.38.66

Site : www.usarchennoise.be

8 mai 2010

Jogging de Hèze faisant partie du challenge du Brabant wallon

Jo Collot – Tél. : 010/84.56.01

8 mai 2010

Concert des fanfares royales de Nethen/Wez, à l'Espace culturel de Nethen, à 20h.

Pascal Gathy – Tél. : 010/84.49.62

16 mai 2010

Marche Adepts (5, 10, 15 ou 20 kms) organisée par le Cyclo Marcel Dassy. Départ de l'ancienne école de Hèze, toute la journée.

Guy Prévaire – GSM : 0475/35.87.05

24 mai 2010

Procession et goûter à Gottechain organisés par le Comité des Fêtes de Gottechain.

Chantal Brasseur – Tél. : 010/84.18.32

29 mai 2010

Spectacle de l'atelier d'application créative de l'Académie de Musique, à l'Espace culturel de Nethen.

Académie de Musique – Tél. : 010/84.00.83

30 mai 2010

Fancy-fair à l'école Grez-centre.

Moira Barbout – GSM : 0472/44.22.53

5 juin 2010

Grande fête du football à Gastuche organisée par le RFC Grez-Doiceau. Tournoi sur herbe, mini-concerts, marché du monde et feu d'artifice.

Serge Mélain – GSM : 0475/77.77.20

5 juin 2010

Fancy-fair à l'école de Pécrot.

Tél. : 010/84.18.62

6 juin 2010

Rallye des ancêtres organisé par l'Office du Tourisme. Départ au Centre sportif de Grez-Doiceau, à 9h.

Office du Tourisme – Tél. : 010/84.83.47

6 juin 2010

Spectacle de l'extrascolaire, à l'Espace culturel de Nethen, à 15h. Isabelle Hardy – Tél. : 010/84.83.24

20 juin 2010

Brocante de Bossut organisée par Le Binde da Zedonre, à la place de Bossut, de 6h à 18h.

Claudine Goussiaux – Tél. : 010/84.49.27

A venir...

25 juin 2010

Fête de la Musique organisée par l'Echevinat de la Culture, à la place Ernest Dubois, de 19h à 23h30. Différents groupes se produiront jusqu'au traditionnel feu d'artifice à 23h. La soirée sera poursuivie, pour la première fois, par un bal aux lampions.

Derrière l'église, l'asbl G-Move réalisera un concours de DJ's. Le gagnant se produira lors de la soirée G-Move 3.0 le samedi 21 août 2010.

26 juin 2010

Concours du Président sur le thème « Sortez de votre isolement, pêchez en duo » organisé par la Truite grézienne. Les bulletins d'inscription ainsi que le règlement du concours peuvent être obtenus dès le 1er mai.

Robert Sacreas – Tél. : 010/84.01.46

Rencontres CITOYENNES

RDV à la Maison communale (salle du Conseil), à 20h :

- le 28 avril 2010 pour les habitants de Grez-centre et du Bercuit.
- le 6 mai 2010 pour les habitants de Doiceau et de Gastuche.
- le 3 juin 2010 pour les habitants de Biez, Cocrou, Morsaint

Caroline Theys – Tél. : 010/84.83.02

Thème du prochain concours photos : « Mon jardin secret »
Office du Tourisme – Tél. : 010/84.83.47